

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 23

Artikel: Engagement sérieux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

VAUT-IL LA PEINE DE VIVRE ?

VOUT d'abord, voilà une question que nous n'avons pas le droit de nous poser, puisque notre vie ne nous appartient pas. Oh ! sans doute, il est des gens qui, pour des raisons plus ou moins — plutôt moins — excusables, disposent de leur vie comme d'une chose qui est leur propriété. Mais cela ne nous regarde pas, après tout ; ce n'est point à nous qu'ils auront à répondre de leur acte.

Vaut-il la peine de vivre ? Oui, mille fois oui. Et il y a foule de raisons pour cela. La vie n'est pas toujours couleur de rose, soit. Est-ce un mal ?... Ce serait bien monotone. Il faut de mauvais moments pour faire apprécier les bons. Et soyez certains que ceux-ci ne sont pas les moins nombreux. Il n'y a qu'à savoir en profiter.

Il vaut la peine de vivre pour tout le bien que l'on peut faire et pour racheter tout le mal que l'on peut avoir commis.

Il vaut la peine de vivre pour admirer les splendeurs de la nature, que le Ciel nous a particulièrement prodiguées.

Il vaut la peine de vivre pour admirer aussi les œuvres des hommes, jouir de leurs découvertes quasi journalières et bénéficier de tous les progrès réalisés.

Et puisqu'elle vaut d'être vécue, la vie doit nous trouver de bonne humeur et souriants. Elle aime pas qu'on lui fasse grise mine. Du reste, en ce cas, elle se venge et fait bien.

Il vaut la peine de vivre, parce que nous avons le devoir de vivre ! X.



ONNA CONCHEINCE TRANQUILLA

QUAND l'est qu'on a la concheince tranquilla, on n'a poaire de nion et on pào allà la teta lèvâie iò que sâi, sein s'einquiettà de cein que lè dzeins pàovont derè.

On bravo villio que s'ein retornàvè à l'hotò on deçando nè, sè trovà mau tot d'on coup devant d'arrevà, et po ne pas restà que devant, s'einfatè dein on étrablio po s'étairè on moment su la paille. Pè malheu l'étâi tot solet ; nion ne lo put soigni, dè manière que lo leinèman matin on lo trovà moo.

On allà averti son valet po lo veni queri. Cé valet que n'avâi pas lo tieu tráo seinsiblio, va crià son cousin po lâi veni àidi à portà son père. Ye vont, mettont lo villio su on brankà et tracont contrè l'hotò, justement ào moment iò lè dzeins allàvont sailli dâo prédzo, kâ l'étâi 'na demeindze matin. La maison dâo villio sè trovâvè proutse de l'église, et po lâi allà l'ariont pu passà per derrâi sein ètrè vu de nion ; mâ lo valet dâo moo, que martsivè lo premi, tracè ào drâi per devant, po cein qu'on étâi pe vito.

— Passa pè derrâi l'église, se lâi fâ son cousin, vouaiquie lè dzeins que vont sailli dâo prédzo !

L'autro, que n'a rein fé de mau à nion, ne comprend pas porquieit sè foudràî catsi, et lâi reprend :

— No ne l'ein portant pas robâ !

L'INCOURA ET LO BRACAILLON

N bravo incurà et on gratta-papâi, espèce d'homo d'affèrès de crouio renom, sè trovâcont on dzo ào télégraphe, iò l'écrisont ti dou 'na dépêche po einvoyi dein lo défrou, kâ tsacon pào avâi oquie que pressè, et coumeint cé télégraphe vo z'espèdiè cein à la menuta, cein est gaillâ coumoudo po cliâo que sont accouâiti.

Cé l'homo d'affèrès qu'étâi quie, n'étâi pas la fleu ; l'étâi crouio avouè lè pourrès dzeins à quoui fasâi on servico, kâ quand l'âo prêtavè, lè substavè se ne paivont pas riche-raque ào termo, et coumeint s'arreindzivè adè à teni lo couté pè lo mandzo, n'javâi pas de guieuséri que ne fassè à cliâo que passâvont pè sè pattès. Enfin quiet c'étâi on bracaillon.

Don lo dzo iò cé gaillâ sè trovâvè quie ein mémo teimps què monsu l'incourâ, et tandi que l'écrisont ti dou, lo père Friquette, qu'étâi on tot malin, eintrè assebin dein lo télégraphe, et quand l'a de : atsivo à ti ! lo télégraphisse lâi fâ, ein lâi montreint lè dou qu'écrisont :

— Eh bin ! père Friquette, n'é-yo pas que dou galès comis ?

— Oi ma fâi, se repond lo farceu ; y'ein a ion po férè lè guieuséri, et l'autro po lè perdenâ.

VOLEURS VOLÉS

N de nos plus réputés bataillons vaudois étâit cantonné dans un de nos villages du canton.

Il y avait été bien reçu par la population, avec laquelle il faisait le meilleur des ménages.

Le pintier de l'endroit, seul et unique dans la commune, étâit un brave homme, mais, joignait à cette qualité, le défaut de vouloir grossir assez rapidement son pécule.

Le bataillon étâit une occasion toute trouvée. Il faisait payer son vin le bon prix et tout le reste à l'avenant, à telle enseigne, qu'au bout de deux ou trois jours, la troupe n'y rendait plus visite que lorsqu'elle y étâit obligée.

Cependant, deux fusiliers, amateurs de jass, d'apèros et de bons vins, y passaient quand même tous leurs moments de libre et avaient laissé le plus clair de leurs disponibilités entre les mains du pintier.

Le moment du départ arriva. Nos deux compères avaient fait remplir leurs gourdes de kirsch et été boire un dernier apéro avant de partir.

Sur la deuxième table de la pinte — il n'y en avait du reste que deux — se trouvait aux deux tiers pleine, une bouteille de cognac, fine Champagne, trois étoiles.

Jean dit à Jules :

— Dis-donc, si on lui refaisait ce flacon, on lui a assez donné de « pèze » pendant notre séjour ici !

— Ce serait une petite compensation aux bénéfices qu'il a faits sur nous !

Aussitôt dit, aussitôt fait, départ immédiat avec le corps du délit dissimulé dans un des sacs à pain.

Arrivés au cantonnement, nos deux compè-

res s'estimant largement pourvus de réconfortant, firent, en bons camarades qu'ils étaient, une distribution aux copains du kirsch qui étâit dans leurs gourdes. L'appel sur les rangs ne leur permit pas de transvaser le cognac et on s'en remit à la prochaine halte.

Lorsqu'arriva les dix minutes réglementaires, nos deux loustics n'eurent rien de plus pressé que d'aller se cacher derrière une haie pour procéder au partage et lamper une gorgée.

Jules qui étâit porteur du flacon, le déboucha en cinq sec et à glouglou s'en enfila une bonne gorgée... Il eut un haut le corps, rendit immédiatement le liquide et, après avoir toussé, craché, fait bien quelques grimaces, les larmes aux yeux, il put dire à Jean, d'une voix rauque :

— Nom de... D... c'est du vinaigre !

Chamot.

Engagement sérieux. — Je vous prends à mon service, il faut marcher au doigt et à l'œil.

— Au doigt, passe encore, mais à « l'œil »...



LES GENS DU LIGNOLET

SIL fait bon aujourd'hui s'arrêter au Lignolet, si tout y respire la paix et l'aisance, il faut bien reconnaître qu'il n'en étâit pas de même il y a dix ans environ, au temps où la déveine semblaient s'acharner sur les Bonaveau et où cette brave Louise étâit en lutte avec ses parents.

Le Lignolet, situé non loin de l'un de nos bons villages vaudois, est un domaine que commande une maison de ferme assez coscuse, réparée depuis peu. Maintes générations de Bonaveau avaient arroudi ce coin de sol, leur fierté et leur orgueil, pour arriver à Jean Bonaveau, le père de Louise et à sa femme, née Juliette Martin. Il va sans dire que, si les Bonaveau de jadis avaient acquis de la terre, ils avaient aussi su entasser dans leur bas de laine quelques bons louis et pistoles dont Jean, leur héritier, leur avait su gré, comme bien vous pensez.

Oui, Jean aimait ses écus ; il les aimait trop, peut-être. Quant au bas de laine, c'étâit bon pour les vieux dont la marotte consistait à enfouir l'argent sans profit. L'argent, ee nerf de la guerre et du commerce, se rouille dans l'inaction. Si l'homme a sué pour l'amasser, il doit, lui, l'argent, travailler à son tour pour l'homme.

C'est vous dire que le père Bonaveau ne laissait pas chômer ses écus. Même sa marotte à lui étâit de les placer au plus haut taux possible.

Mais, par malheur, au rebours de ses ancêtres, Jean n'avait pour la terre qu'un amour très tiède. Etâit-il paresseux ? Pas précisément, bien qu'il trouvât dur certains travaux qui « scient les côtes » disâit-il. La mère Bonaveau, sa femme, point sotte ni méchante pourtant, n'aimait, hélas ! pas plus la bonne terre que son digne époux.

M. et Mme Bonaveau se sentant de l'argent devant eux, voulaient vivre la vie large, facile. Ils avaient assez de l'existence du paysan. Jean,